

Procès Verbal de la réunion du Conseil de Discipline du département de Technologie

Réunion en date du Mardi 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt quatre du mois de Juin à 10h00 s'est tenue une réunion du Conseil de Discipline, sous la présidence de Monsieur le chef du département de Technologie et des membres du conseil de Discipline du département

Ordre du jour : Traduction devant le Conseil de Discipline du département des étudiants auxquels sont reprochés les faits suivants :

- Tentative de fraude et fraude établie à l'examen du semestre 2 session normale et session rattrapage;

Les étudiants ont été reçus, se sont exprimés et beaucoup d'entre eux ont reconnu les faits qui leur ont été reprochés.

Les membres du conseil de discipline ont discuté des infractions commises et des sanctions disciplinaires applicables, conformément à **l'arrêter n° 371 du 11 juin 2014** portant création, composition et fonctionnement des conseils de disciplines aux seins des établissements d'enseignement supérieur.

Liste des étudiants traduits devant le Conseil de Discipline et les sanctions disciplinaires prononcées:

N°	Matricules	Noms et prénoms	Grp	Faits reprochés	Sanctions disciplinaires
01	242433083306	AIT SAADI Lila	G2	Fraude avec utilisation du Bluetooth	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen de chimie 2 SN
02	242433038710	CHAABNA Laldja	E7	Fraude avec le téléphone portable	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen de chimie 2
03	242433008111	MOUSSAOUI Aimad	G3	Surpris avec une feuille de brouillon déjà préparée	Avertissement verbal + 00/20 à l'examen de physique 2 SN

04	232333055218	LAIB Massinissa	E8	Fraude avec le téléphone portable	L'étudiant a été absent au conseil. Son cas sera traité dans un prochain conseil.
05	242433020509	BENYAHIA Safin	A2	Fraude avec le téléphone portable	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen de physique 2 SN
06	242433091207	HAMIDOUCHE Milina	F8	Feuille sans émargement	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen d'anglais 2 SN
07	232333031404	SAHNOUN Mohamed Islam	A5	Feuille d'examen déchirée	L'étudiant a été absent au conseil. Son cas sera traité dans un prochain conseil
08	222233013909	AOUCHICHE Ilissa	B8	Utilisation du téléphone portable avec possibilité du port d'oreillette	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen de maths 2 SN
09	232333046704	DELLAL Reda	Gm1	Fraude avec le téléphone portable	L'étudiant a été absent au conseil. Son cas sera traité dans un prochain conseil
10	232333050412	ACHOURI Mahdi	F3	Fraude à l'examen	Avertissement verbal + 00/20 à l'examen de Maths 2 SN
11	242433128803	TABIA Leticia	E7	Fraude avec le téléphone portable	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen de remplacement de physique 2
12	242433018311	AMRANI Rafik	A1	Fraude avec le téléphone portable	Blâme écrite + 00/20 à l'examen de rattrapage de chimie 2
13	232333045510	ARKACHE Louanes	A4	Fraude avec le téléphone portable	Avertissement écrit + 00/20 à l'examen de rattrapage de maths 2
14	242433062009	BENBERKAT Souhaib	E8	Fraude avec le téléphone portable	L'étudiant a été absent au conseil. Son cas sera traité dans un prochain conseil

Les étudiants suivants ont été convoqués lors des conseils de discipline du 27 Février 2025 et du 28 Avril 2025.

Toutefois, ne s'étant pas présentés à la séance, les membres du conseil ont décidé que leurs cas seront examinés sans leur présence lors de ce présent conseil (du 24 Juin 2025), au cours duquel une sanction disciplinaire est attribuée à leur encontre et quelle est la suivante:

N°	Matricules	Noms et prénoms	Grp	Faits reprochés	Sanctions
01	242433042011	BOUNSER Adel	G7	Manque de respect envers son enseignant durant l'examen	Avertissement écrit
02	242433077119	OUFELLA Slimane	F2	Manque de respect envers son enseignant durant l'examen	Avertissement écrit
03	222233019117	YAHIAOUI Abdelmalek	G6	Manque de respect envers son enseignant durant la séance de TD	Avertissement écrit

Concernant le cas disciplinaire de LAINSEUR Nabil et d'AIT ALIOUCHOUCHE Daiana.
En effet, deux copies d'examen de rattrapage maths 1 portant le même nom (LAINSEUR Nabil) on été trouvée.

Une investigation a été demandée lors du conseil de discipline du 28 avril 2025, afin de vérifier si l'une des copies appartenait à AIT ALIOUCHOUCHE Daiana. Chose qui s'est avérée juste.

Le cas a été réexaminé lors du présent conseil (24 juin 2025), les membres du conseil ont infligés la sanction suivante :

N°	Matricules	Noms et prénoms	Grp	Faits reprochés	Sanctions disciplinaires
01	232333101115	LAINSEUR Nabil	D3	2 copies d'examen au rattrapage de maths portant le même nom	Un avertissement écrit accompagné de la note de 00/20 à l'examen de rattrapage de maths 1 pour chacun de ces étudiants
02	242433088411	AIT ALIOUCHOUCHE Daiana	D3	(LAINSEUR Nabil)	

La séance fût levée à 12h30.

Fait à El-kseur le 24 Juin 2025

جامعة بجاية
قسم التكنولوجيا
القصر
كلية التكنولوجيا
Le président du conseil de discipline
رئيس قسم التكنولوجيا
ي. تاريكات